

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Des membres du club du Bouvier des Flandres et des Ardennes

Exercice 2014

Le samedi 12 Septembre 2015 à 17h30

SALLE DU COQ

Rue du Coq

23300 LA SOUTERRAINE

- Rappel de l'article 16 des statuts : l'Assemblée Générale se compose des membres actifs et bienfaiteurs du CBF à jour de cotisation pour l'exercice en cours (2015) inscrits depuis six mois au moins avant la date de l'Assemblée Générale ordinaire

- Article 17 des statuts : **Cet avis tient lieu de convocation**

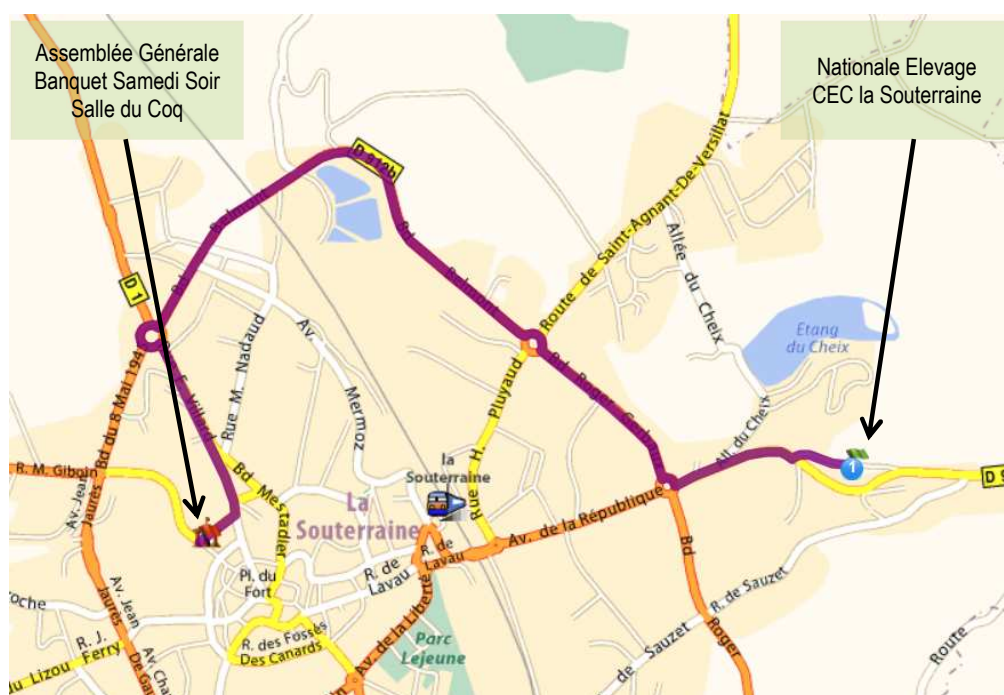
ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Compte rendu d'activité de la secrétaire
- Compte rendu des commissions
- Compte rendu de la trésorière pour l'exercice 2014 à approuver
- Budget prévisionnel 2015 à approuver
- Questions diverses (Ne seront prises en considération que les questions posées par écrit au Président et envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception 15 jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire).

Le Président du CBF
Bernard LAGNIE

A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire aura lieu une **Assemblée Générale extraordinaire** dont le seul point sera : ratification des nouveaux statuts.

Le Président du CBF
Bernard LAGNIE



Salle du Coq :
Rue du Coq, 23300 La
Souterraine

- 1 - Départ CEC La Souterraine
- 2 - Arrivée : Rue du Coq

Distance : 3,5 km
Temps : 8 mn en voiture